

209C1404
FR0010341032-FS0668

18 novembre 2009

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

FONCIERE INEA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 16 novembre 2009, complété par un courrier reçu le 18 novembre 2009, la société à responsabilité limitée Gest (1) (7 rue du Fossé Blanc, 92230 Gennevilliers) a déclaré avoir franchi en hausse, le 10 novembre 2009, le seuil de 5% du capital de la société FONCIERE INEA et détenir 142 833 actions FONCIERE INEA représentant autant de droits de vote, soit 5,16% du capital et 3,79% des droits de vote de cette société (2).

Par ailleurs, Messieurs Alain Juliard, Philippe Rosio et la société civile RR (3), et Madame Arline Gaujal-Kempler ont déclaré avoir franchi de concert en baisse, le 10 novembre 2009, le seuil de 5% des droits de vote de la société FONCIERE INEA et ne plus détenir directement aucun titre FONCIERE INEA.

Ces franchissements de seuils résultent de l'apport hors marché de (i) 44 591 actions FONCIERE INEA détenues par Philippe Rosio, (ii) 34 476 actions détenues par Alain Juliard, (iii) 49 606 actions détenues par Arline Gaujal-Kempler et (iv) 14 160 actions détenues par la société RR, soit un total de 142 833 actions FONCIERE INEA au profit de la société Gest et de la perte de droits de vote double consécutive à cet apport.

(1) Contrôlée à 100% par le concert composé de Monsieur Alain Juliard (qui détient 29,69% du capital de Gest), Madame Arline Gaujal-Kempler (qui détient 33,93% du capital de Gest), Monsieur Philippe Rosio (qui détient directement et indirectement par l'intermédiaire de la société civile RR qu'il contrôle, 36,35% du capital de Gest).

(2) Sur la base d'un capital composé de 2 765 702 actions représentant 3 766 009 droits de vote.

(3) Contrôlée à 100% par Monsieur Philippe Rosio et son épouse.